

CONDITIONS GÉNÉRALES RÉGISSANT LES VENTES DE BILLETS DU SPECTACLE

Article 1^{er}

Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommé les « **CGV** ») régissent l'ensemble des ventes conclues entre la société BON PAIN BON VIN ANNECY, société par actions simplifiée, au capital de 2.000 euros, dont le siège social est 17 Rue de la Filaterie – 74000 Annecy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Annecy sous le numéro 839 265 139 (ci-après dénommée le « **Prestataire** ») et un acheteur non professionnel (ci-après le « **Client** »), désirant procéder à une réservation auprès du Prestataire sur son site internet <https://www.bonpainbonvin.fr> (ci-après dénommé le « **Site** »).

Le fait de passer commande emporte l'acceptation entière et sans réserve du Client aux présentes CGV dont il a connaissance sur le Site.

Article 2

Prestations - Tarifs

2.1. Les tarifs comprennent :

- Tarif 1 : le spectacle seul (ci-après dénommé le « **Spectacle** ») – Accès à la salle Pierre Lamy -
- Tarif 2 : le Spectacle et le dîner incluant une boisson (ci-après dénommé le « **Dîner** ») – Accès à la salle de restaurant du Prestataire -

selon la prestation choisie par le Client (ci-après dénommée la « **Prestation** »).

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

2.2. Toute autre prestation non comprise dans la Prestation objet de la commande initiale donnera lieu à une facturation supplémentaire.

Article 3

Réservation - Annulation

3.1. Avant de réserver, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

Cette reconnaissance se fait en cochant la case « Je reconnais avoir pris connaissance des CGV et de la Politique de Confidentialité je les accepte ».

La vente ne sera ferme et définitive qu'après réception du courriel de confirmation du Prestataire mentionnant le numéro de réservation (ci-après « **Réservation** »).

Le paiement du montant de la Prestation est immédiatement effectué par le Client.

3.2. Aucune réclamation ne pourra porter sur l'attribution des places au sein des locaux du Prestataire.

3.3. Le nombre total de places en réservation cumulé par personne ne peut être supérieur à 10 billets par commande.

3.4. En application des conditions de l'article 221-28 12° du Code de la consommation, **le Client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation**. Le billet émis au titre de la Prestation ne peut être ni repris, ni remboursé, ni échangé. Ainsi, si le Client annule sa réservation, le prix payé par le Client au titre du billet restera acquis au Prestataire à titre indemnitaire.

3.5. En cas d'annulation de la Prestation par le Prestataire, la Prestation sera reportée à une date ultérieure.

Article 4

Force majeure

Est considéré comme un cas de force majeure au sens des présentes CGV, tout événement, raisonnablement imprévisible et insurmontable pour le Prestataire, rendant impossible ou significativement plus onéreuse l'exécution de tout ou partie de ses obligations contractuelles au titre de la Prestation.

Seront notamment considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit exhaustive, les événements suivants : les catastrophes naturelles, les intempéries, incendie, inondation, tremblement de terre, grève ou tout autre mouvement social, panne d'énergie, embargo, sabotage, intervention des autorités civiles ou militaires, actes de guerre, hostilités déclarées ou non, actes terroristes ou émeutes.

Le Prestataire ne sera pas considéré comme ne respectant pas ses obligations dans le cas où l'exécution de ses obligations au titre de la Prestation est entravée, empêchée ou retardée par un cas de force majeure et sa responsabilité ne saurait, dans ce cas, être engagée pour quelle que cause que ce soit.

Article 5

Modalités de règlement

Le règlement sera effectué par carte bancaire.

Les cartes bancaires acceptées sont les suivantes : Carte Bleue, Visa, Mastercard, American Express.

Un seul mode de paiement est autorisé par commande.

Article 6

Sécurisation des paiements et données personnelles

6.1. Le Prestataire a confié son système de paiement à un prestataire spécialisé (*savoir la société STRIPE*) dans la sécurisation des paiements en ligne qui garantit une confidentialité totale des informations bancaires du Client, sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire du Client et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

6.2. En commandant par l'intermédiaire du Site, le Client consent à l'utilisation par le Prestataire des données personnelles le concernant qui sont nécessaires pour assurer le bon traitement des commandes.

Le Prestataire s'engage à n'utiliser ces données qu'à des fins d'information et d'offres commerciales relatives aux produits du Prestataire et à ne pas les divulguer à des tiers sauf à la demande de toute autorité judiciaire ou administrative habilitée par la loi qui solliciterait la communication de ces informations.

L'ensemble de ces informations est traité avec rigueur et discrétion, et le traitement des données personnelles est effectué en conformité avec la réglementation nationale et européenne en vigueur et notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et est assuré conformément aux modalités décrites au sein de la [Politique de Confidentialité](#).

Conformément à la législation applicable, le Client bénéficie à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement des données qui le concernent, tels que décrits dans la [Politique de Confidentialité](#).

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il suffit pour le Client d'en faire la demande au Prestataire.

Article 7

Billet

Chaque billet est nominatif.

La présentation du billet permet un accès unique pour un seul Client à la salle du Prestataire et/ou à la salle Pierre Lamy pour la seule prestation pour laquelle il a été émis.

Le Client est responsable de la conservation et de l'utilisation qui est faite de son billet. Le billet ne pourra être remplacé en cas de perte, vol ou destruction.

Le Client est responsable de l'impression du billet qui doit être de bonne qualité. Tout billet mal imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté et sera considéré de fait comme non valable et ne permettra pas l'accès à la salle du Prestataire.

La revente ou la donation des billets est interdite.

Article 8

Règlement interne et conditions d'accès

8.1. En achetant un billet, le Client reconnaît et accepte que des mesures sanitaires pourront être imposées au Client à l'entrée et au sein des locaux du Prestataire et/ou de la salle Pierre Lamy, que le Client s'engage à respecter sans réserve. Toute personne refusant de se soumettre à ces mesures sanitaires se verra refuser l'accès aux locaux du Prestataire et/ou de la salle Pierre Lamy, sans pouvoir prétendre à un remboursement de son billet.

8.2. Le Prestataire met tout en œuvre pour offrir au Client une Prestation conforme à ses attentes. L'ordre, la disposition ou la distribution du Spectacle demeurent à la discrétion de l'Artiste et aucune réclamation ne pourra être effectuée en cas de modification du Spectacle.

8.3. Le Spectacle aura lieu dans la salle Pierre Lamy – 12 Rue de la République – 74000 ANNECY.

Le Dîner et/ou les boissons, s'ils sont prévus dans la Prestation choisie par le Client, seront servis après le Spectacle dans les locaux du Prestataire - 17 Rue de la Filaterie – 74000 Annecy.

8.4. Les mineurs sont acceptés sous la surveillance d'un adulte.

Eu égard aux dispositions légales visant à la protection des mineurs, aucune boisson alcoolisée ne pourra être commandée par une personne mineure et le Prestataire se réserve le droit de demander une pièce d'identité pour vérifier l'âge de la personne souhaitant commander de l'alcool.

8.5. Une tenue correcte ainsi qu'un comportement respectueux à l'égard des employés du Prestataire et de l'Artiste sont exigés.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'accès ou de faire sortir tout Client qui perturberait le bon déroulement de la Prestation, sans aucun remboursement ni indemnité.

8.6. Pour des raisons de sécurité, le Client peut être amené à subir, à l'entrée des locaux du Prestataire et/ou de la salle Pierre Lamy, par des agents habilités, une palpation de sécurité et/ou une inspection visuelle des bagages à main.

8.7. Les animaux ne sont pas acceptés dans les locaux du Prestataire et la salle Pierre Lamy, à l'exception des chiens guides d'aveugles ou d'assistance, accompagnant les personnes titulaires d'une carte d'invalidité et d'une carte de priorité pour personne handicapée, conformément à la réglementation en vigueur. Il est précisé que les chiens de soutien émotionnel (ou tout autre animal) ne sont pas acceptés au sein des locaux du Prestataire et la salle Pierre Lamy.

8.8. Il est strictement interdit de photographier, filmer ou enregistrer, tout ou partie du Spectacle. Toute infraction à cette interdiction sera sanctionnée par l'expulsion du Client, sans aucun remboursement ni indemnité, et sera aussi passible de poursuites devant les tribunaux.

8.9. Les téléphones portables doivent être éteints pendant le Spectacle.

8.10. Le Prestataire décline toute responsabilité pour tous dommages concernant tous objets apportés par le Client. Le Prestataire ne met pas à disposition du Client de vestiaire. Le Client demeure responsable de ses effets personnels.

8.11. Les locaux du Prestataire ainsi que la salle Pierre Lamy sont un espace entièrement non-fumeur.

Article 9

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Tous litiges entre les Parties, de quelque nature qu'ils soient seront soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

En tout état de cause, les Parties tenteront de trouver une solution amiable au litige, préalablement à la saisine de la juridiction compétente.

En cas de litige, le Client devra s'adresser en priorité au Prestataire.

En cas d'échec de réclamation auprès du Prestataire ou en l'absence de réponse du Prestataire dans un délai de deux (2) mois, le Client pourra soumettre le différend relatif à une commande ou aux présentes CGV l'opposant au Prestataire à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Dans cette hypothèse, le Client pourra s'adresser au médiateur référencé sur le site Internet de la médiation de la consommation du portail de l'Economie et des

Finances <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso> , rubrique « consulter la liste des médiateurs » pour le secteur « Théâtres, spectacles, musées » : <https://www.mtv.travel/> .

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : Association Médiation Tourisme et Voyage (M.T.V), 15, avenue Carnot, 75017 Paris. Pour saisir le médiateur : <https://mtv.travel/saisir-le-mediateur/>.

Le Client et le Prestataire restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.